



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET 2015, DU**

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017**

**ET DU RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES ET**

**TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de Preissac tiendra une séance spéciale le jeudi le 18 décembre 2014 à 19 h, au 6 rue des Rapides, Preissac afin d'adopter le budget pour l'année 2015, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017 ainsi que le règlement déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2015.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget, le programme des immobilisations et le règlement déterminant les taux de taxes et tarifs conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Preissac ce 3e jour de décembre 2014.

---

Gérard Pétrin  
Directeur général/secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 3 décembre 2014.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3 décembre 2014.

---

Signature Gérard Pétrin

---